

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00143

Numéro SIREN : 349 103 531

Nom ou dénomination : OKTAL

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/018792

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/018792**
n° de gestion : **1989B00143**
n° SIREN : **349 103 531 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 25/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

OKTAL - Société par actions simplifiée
2 rue Boudeville Immeuble Aurélien II 31100 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2308605

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		OKTAL S.A.S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		2, Impasse Boudeville 31100 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET*		3 4 9 1 0 3 5 3 1 0 0 0 4 3						
		Néant ☐						
		Exercice N clos le.						
		3 1 1 2 2 0 1 8						
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX	1 650 036	CQ	1 401 098	248 938	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	124 606	AG	108 829	15 778	
		Fonds commercial (1)	AH	45 735	AI	45 735		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	560 065	AU	454 732	105 333	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	433 714	CV		433 714	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF	139 367	BG		139 367		
Autres immobilisations financières *		BH	33 975	BI		33 975		
TOTAL (II)		BJ	2 987 499	BK	2 010 394	977 106		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	38 691	BS		38 691	
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 127 365	BY	95 887	3 031 478	
		Autres créances (3)	BZ	6 206 299	CA		6 206 299	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE			
Disponibilités		CF	231 303	CG		231 303		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	103 169	CI		103 169		
	TOTAL (III)	CJ	9 706 828	CK	95 887	9 610 941		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 694 327	1A	2 106 280	10 588 046		
Renvois . (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	95 887
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

Désignation de l'entreprise		OKTAL S.A.S		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	1 000 000	...	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	330 693
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	300 000
	Report à nouveau			DH	3 929 424
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	751 801
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
		TOTAL (I)		DL	6 411 919
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	293 747
	Provisions pour charges			DQ	336 171
	TOTAL (III)		DR	629 918	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	98 214
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	210 581
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	539 491
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 413 242
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 284 681
	TOTAL (IV)		EC	3 546 210	
	Ecart de conversion passif *			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	10 588 046	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 497 736	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	263	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise						OKTAL S.A.S		Néant		*		
						Exercice N						
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }					FD		FE		FF		
						FG	5 000 406	FH	1 144 024	FI	6 144 430	
	Chiffres d'affaires nets*					FJ	5 000 406	FK	1 144 024	FL	6 144 430	
	Production stockée*									FM	38 691	
	Production immobilisée*									FN	103 601	
	Subventions d'exploitation									FO	30 357	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)									FP	563 188	
	Autres produits (1) (11)									FQ	480 932	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)									FR	7 361 200	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*									FS	20 489	
	Variation de stock (marchandises)*									FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*									FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*									FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*									FW	2 904 230	
	Impôts, taxes et versements assimilés*									FX	116 562	
	Salaires et traitements*									FY	2 340 122	
	Charges sociales (10)									FZ	994 441	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions									GA	115 792
											GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*									GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD	301 537
	Autres charges (12)									GE	5 607	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)									GF	6 798 781	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											GG	562 419
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)									GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)									GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ	295 918	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	2 369	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM		
	Différences positives de change									GN	201 402	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO		
Total des produits financiers (V)									GP	499 686		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*									GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	14 851	
	Différences négatives de change									GS	298 058	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT		
	Total des charges financières (VI)									GU	312 909	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)											GV	186 780
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											GW	749 198

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise OKTAL S.A.S				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 798		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 798		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	10		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	1 185		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 195		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 603		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 864 686		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 112 884		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	751 801		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	3 798	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	5 125	
		- Crédit - bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	11 908	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES/AMENDES				10		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
REMBOURSEMENT GOUVERNEMENT CANADIEN 2017					3 798		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

S.A.S OKTAL

2 Rue Boudeville
31100 TOULOUSE

Copies certifiées conformes
à l'original

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2018 présente un total de bilan avant répartition de 10 588 046 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 7 864 686 €, et dégage un bénéfice de 751 801 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 16 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2018 AU 31/12/2018	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi- catives	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1 1			X X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des provisions	3			
5	Etat des échéances ces créances et des dettes	4			
6	Informations complémentaires sur : <i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i> <i>Réévaluation</i> <i>Frais d'établissement</i>	4			X X
7	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
8	<i>Fonds commercial</i>	5			
9	<i>Intérêts immobilisés</i> <i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i> <i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i> <i>Avance aux dirigeants</i>				X X X X
10	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	6			
11	<i>Composition du capital social</i>	7			
12	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i> <i>Parts bénéficiaires</i> <i>Obligations convertibles</i>	8			X X
13	<i>Résultat exceptionnel</i>	9			
14	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	10			
15	<i>Tableau de variation des Capitaux propres</i>	11			
16	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	12			
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
17	Engagements financiers Dettes garanties par des sûretés réelles Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	13			X X
18	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	14			
19	Rémunération des dirigeants				X
20	Effectif moyen	15			
21	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	16			
22	Liste des filiales et participations	17			
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du plan comptable général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations, concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2018 s'élève à 49K€.

Les dépenses de recherche et de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans la recherche et le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de recherche et de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour la recherche et le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actifs incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés à la recherche et au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins de la recherche et du développement.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 3 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds de commerce a été déprécié à 100% au cours de l'exercice 2017.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation. Les durées d'amortissement qui ont été déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

En 2018, OKTAL SAS détient 100% des titres d'OKTAL USA, société au capital de 1 000 \$ créée le 10 octobre 2018 dans le Delaware avec établissement à Détroit, Michigan, USA. Cette filiale n'a pas eu d'activité en 2018.

En 2018, OKTAL SAS détient 100% des titres de SYDAC AUS LTD, société au capital de 11 707 802 AUD.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Informations relatives au CICE

OKTAL SAS a constaté sur la période, un crédit d'impôt en diminution des charges de personnel, au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 50 837 €.

Utilisation du CICE

Conformément au I de l'article 244 quater C du CGI, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est utilisé en matière d'investissement.

Evaluation des Stocks

Les stocks de produits intermédiaires et finis ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu. Ils sont principalement composés de stocks de licences et de matériels destinés à être revendu dans le cadre des contrats clients.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	1 852 296 €	114 681 €	146 600 €	1 820 377 €
Immob. Corporelles	792 803 €	57 032 €	289 769 €	560 066 €
Immob. Financières	591 879 €	15 177 €	0 €	607 056 €
	3 236 978 €	186 890 €	436 370 €	2 987 499 €

AMORTISSEMENTS	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	1 597 363 €	59 164 €	146 600 €	1 509 927 €
Immob. Corporelles	685 650 €	58 851 €	289 769 €	454 732 €
Immob. Financières	0 €	0 €	0 €	0 €
	2 283 013 €	118 015 €	436 370 €	1 964 659 €

ANNEXE NOTE N° 3

ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Provisions pour pertes à terminaison	37 227 €	18 212 €	37 227 €	18 212 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	328 381 €	7 790 €		336 171 €
Provisions pour risques	514 018 €	275 571 €	514 054 €	275 535 €
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes clients	95 887 €			95 887 €
	975 512 €	301 573 €	551 281 €	725 804 €

(1) Le traitement des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière prend en considération les changements introduits par la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. La société a modifié les paramètres de calcul impactés par la réforme, se traduisant notamment par un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que de l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'allongement de la durée d'activité induite par cette réforme impacte le montant des indemnités de fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise et le nombre d'années sur lequel porte l'actualisation de l'engagement.

La provision pour indemnité de fin carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat conformément à la

recommandation de l'ANC 2013-R-02. La société a décidé de ne pas opter pour la méthode du corridor.

ANNEXE NOTE N° 4

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
● Prêts	139 367 €		139 367 €
● Autres	33 975 €		33 975 €
Créances de l'actif circulant			
● Créances clients et comptes rattachés	3 127 365 €	3 031 478 €	95 887 €
● Comptes Courants Groupe	6 079 504 €	6 079 504 €	
● Etat et autres collectivités publiques	121 714 €	121 714 €	
● Autres	5 082 €	5 082 €	
● Charges constatées d'avance	103 169 €	103 169 €	
TOTAL	9 610 175 €	9 340 946 €	269 229 €

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
● A 1 an au maximum à l'origine				
● A plus d'1 an à l'origine	98 214 €	49 739 €	48 474 €	
Emprunts et dettes financières - Divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 491 €	539 491 €		
Dettes fiscales et sociales	1 413 242 €	1 413 242 €		
Comptes courants Groupe	210 581 €	111 891 €	98 690 €	
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 284 681 €	1 284 681 €		
TOTAL	3 546 210 €	3 399 046 €	147 164 €	

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	1 807 476 €
Impôts produits à recevoir	26 203 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 833 679 €
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	263 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 748 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	212 437 €
Charges/ CP	101 970 €
Charges salariales à payer	180 992 €
Charges sociales à payer	86 876 €
Impôts charges à payer	49 043 €
TOTAL CHARGES A PAYER	922 328 €

CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

	CREANCES	DETTES
OKTAL SE	12 204 €	0 €
AV SIMULATION	624 245 €	180 437 €
MSB DESIGN		242 €
SOGECLAIR AEROSPACE SAS	35 114 €	25 756 €
SOGECLAIR	5 231 963 €	249 329 €
TOTAL	5 903 525 €	455 764 €

ANNEXE NOTE N° 5**FONDS COMMERCIAL**

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORT.	DEPRECIATION	VALEUR NETTE AU BILAN
Droit au bail				
Eléments acquis du fonds de commerce				
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	45 735 €	0%	45 735 €	0 €
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation				
TOTAL	45 735 €	0%	45 735 €	0 €

ANNEXE NOTE N° 6**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	103 169 €	1 284 681 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	103 169 €	1 284 681 €

ANNEXE NOTE N° 7**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	48 000	20,83 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	48 000	20,83 €

ANNEXE NOTE N° 8**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECCLAIR	432 €	0 €
AV SIMULATION		1 488 €
OKTAL SE	0 €	295 918 €
TOTAL	432 €	297 406 €

ANNEXE NOTE N° 9**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

● Produits s/exercices antérieurs	3 798 €
● Pénalités sur marché	0 €
● Pénalités amendes	-10 €
● Amortissements exceptionnels	-1 185 €
TOTAL	2 603 €

ANNEXE NOTE N° 10**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

REPARTITION	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et ferroviaire	90%
Aéronautique	10%
Industrie	0%
2) Par marché	
● France	76%
● Etranger	24%

ANNEXE NOTE N° 11**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	31/12/2017	AFFECTATION DU RESULTAT	DISTRIBUTIONS DIVIDENDES	AUTRES	31/12/2018
CAPITAL SOCIAL	1 000 000 €				1 000 000 €
PRIME EMISSION	330 693 €				330 693 €
PRIME FUSION					0 €
RESERVE LEGALE	100 000 €				100 000 €
AUTRES RESERVES	300 000 €				300 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 434 595 €	-1 434 595 €	900 000 €		751 801 €
REPORT A NOUVEAU	3 394 829 €	535 595 €			3 929 424 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 560 117 €				6 411 918 €

ANNEXE NOTE N° 12**VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

La société a été intégrée fiscalement à la société Mère Sogclair SA à compter du 1er janvier 2014.

Pas d'impôt sur les sociétés sur l'exercice.

La société OKTAL participe à l'impôt société du groupe à concurrence de l'impôt qu'elle aurait dû acquitter si elle n'était pas membre de l'intégration fiscale. Pour le calcul de cet impôt il sera tenu compte de tous les déficits antérieurs de la filiale qu'ils soient nés avant comme pendant l'intégration. Il en est de même pour les contributions additionnelles et la contribution sur les dividendes distribués.

La société mère reverse à sa filiale les crédits d'impôts qui lui reviennent notamment le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt compétitivité emploi.

Des crédits d'impôt ont été comptabilisés pour l'exercice 2018 dans le compte courant d'intégration fiscale pour un montant total de 520 442 € dont le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 50 837 € et le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour un montant de 469 605 €.

ANNEXE NOTE N° 13**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Parent Company Guarantee (PCG)	92 478 €
Parent Company Guarantee (PCG)	168 518 €
Cautions sur marchés LCL	15 000 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés ● Redevances de credit-bail mobilier restant à payer ● Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Garanties de paiement reçues de la part de clients	0 €

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire l'année suivante → Organic						
● A déduire ultérieurement → Pertes à terminaison	15 130 €		-10 031 €		5 099 €	
→ Provision client						
→ Provision pour retraite	109 460 €		-15 332 €		94 128 €	
	124 590 €		-25 363 €		99 227 €	

Taux d'IS : 33 1/3 % au 31/12/2017

Taux d'IS : 28 % au 31/12/2018

ANNEXE NOTE N° 15**EFFECTIF MOYEN**

Cadres	38
ETAM	8

TOTAL	46

ANNEXE NOTE N° 16**IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

SIRET : 33521826900025

Les états consolidés sont disponibles dans le document de référence sur le site internet
SOGECLAIR.com

ANNEXE NOTE N° 17

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
	1 - Filiales										
	OKTAL SE	754 000 €	56,06%	422 740 €	422 740 €			3 297 758 €	899 029 €	295 918 €	
	OKTAL USA	873 €	100,00%	873 €	873 €						
	SYDAC AUS LTD	7 218 127 €	100,00%	1 €	1 €			2 862 889 €	-3 288 477 €		
A.V. SIMULATION	6 292 890 €	7 524 300 €	65,00%	10 100 €	10 100 €			11 367 172 €	311 856 €		
2 - Participations											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

OKTAL SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros

Siège social : Immeuble Aurélien II – 2 rue Boudeville – 31100 TOULOUSE

349.103.531 RCS TOULOUSE

(la « **Société** »)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Comité de Direction, la collectivité des associés décide l'affectation suivante du report à nouveau et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Origine

Report à nouveau de :	3.929.424,20 €
Résultat de l'exercice pour un bénéfice de :	751.801,07 €
Imputation du Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi de : Pour former un bénéfice distribuable de 4 630 418.27 €	- 50 807 €
Prélèvement sur les autres réserves de : pour former un bénéfice distribuable de 4 681 225.27€	50 807 €

Affectation

Aux associés, à titre de distribution de dividendes de : Dont un prélèvement de 50 807 euros sur les autres réserves Soit un dividende de 36,50 € par action	1 752 000 €
Report à nouveau de : Ainsi ramené de 3.929.424,20 € à 2 929 225,27 €	2 929 225,27€

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 36,50 Euros.

Il sera mis en paiement à compter du 22 juin 2019.

Nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2018, lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt

sur le revenu selon le barème progressif après notamment abattement de 40 % (article 200 A, 13, et 158 du Code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

A ce titre, il est précisé qu'en cas d'option pour l'application du barème progressif de l'impôt sur le revenu, le montant des revenus distribués concernant ceux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- A concurrence de 1 716 960 Euros, non éligible à la réfaction de 40 % ;
- A concurrence de 35 040 Euros, éligible à la réfaction de 40 %.

La collectivité des associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues durant les trois derniers exercices :

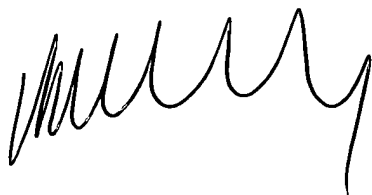
Exercice	Montant global éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI		Montant global non éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI	Revenu global par titre
	Dividendes	Autres revenus distribués		
31/12/2015	17.460,00 €	Néant	846.540,00 €	18 €
31/12/2016	18.187,50 €	Néant	881.812,50 €	18,75 €
31/12/2017	18.000,00 €	Néant	882.000,00 €	18,75 €

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décision de la collectivité des associés du 21 juin 2019.

La Société SOGECLAIR SA

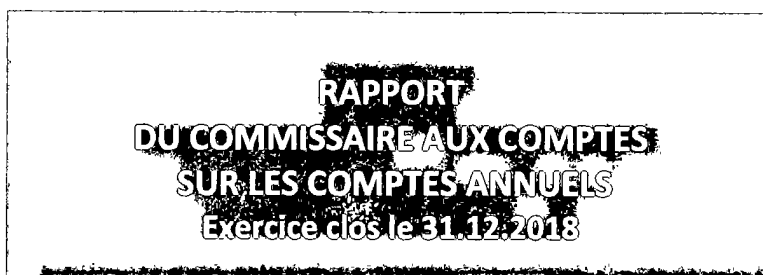
Représentée par Monsieur Philippe ROBARDEY, Président Directeur Général,
Associée et Président





MOREREAU AUDIT S.A.S.

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse



Aux associés de la S.A.S. OKTAL,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OKTAL relatifs à l'exercice clos le 31.12.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.01.2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Siège social : 10, Rue Reyer - 31200 TOULOUSE

Capital : 12 500 € - R.C.S. Toulouse 512 097 544

Tél : 05.61.13.84.66 – Télécopie : 05.61.13.40.29 – E-mail : rm.audit@morereau.fr

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations les plus importantes sont synthétisées comme suit :

CONTRATS A LONG TERME :

Risques identifiés

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Considérant les nombreux éléments pris en compte pour le calcul de la production de l'exercice, nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires constituée un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier la reconnaissance du chiffre d'affaires, nos travaux ont consisté principalement à :

- Rapprocher le chiffre d'affaires mentionné dans le compte de résultat avec le chiffre d'affaires calculé au travers de la comptabilité analytique et s'assurer de leur concordance.
- Effectuer une revue des principaux contrats pour vérifier que les éléments pris en compte dans la comptabilité analytique sont conformes à ceux mentionnés dans ces derniers.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de Commerce.

V – INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

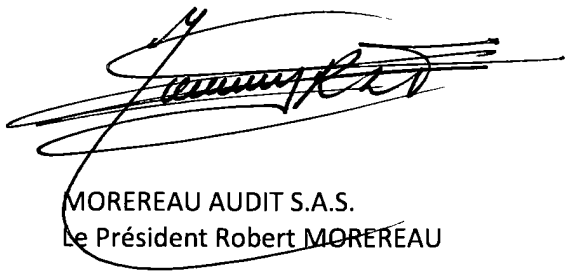
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 12.06.2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MOREREAU AUDIT S.A.S.
Le Président Robert MOREREAU

Bilan Actif

OKTAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 21/06/19
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 650 036	1 401 098	248 938	194 139
Concession, brevets et droits similaires	124 606	108 829	15 778	15 059
Fonds commercial	45 735	45 735		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 820 378	1 555 662	264 716	209 198
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	560 065	454 732	105 333	107 153
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	560 065	454 732	105 333	107 153
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	433 714		433 714	432 840
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	139 367		139 367	125 592
Autres immobilisations financières	33 975		33 975	33 447
TOTAL immobilisations financières :	607 056		607 056	591 879
ACTIF IMMOBILISÉ	2 987 499	2 010 394	977 106	908 231

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	38 691		38 691	
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	38 691		38 691	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				3 382
Créances clients et comptes rattachés	3 127 365	95 887	3 031 478	2 336 273
Autres créances	6 206 299		6 206 299	5 981 711
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	9 333 664	95 887	9 237 778	8 321 367
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	231 303		231 303	1 753 902
Charges constatées d'avance	103 169		103 169	35 878
TOTAL disponibilités et divers :	334 472		334 472	1 789 780
ACTIF CIRCULANT	9 706 828	95 887	9 610 941	10 111 147

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				



TOTAL GÉNÉRAL	12 694 327	2 106 280	10 588 046	11 019 377
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

OKTAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 21/06/19

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	330 693	330 693
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	300 000	300 000
Report à nouveau	3 929 424	3 394 829
Résultat de l'exercice	751 801	1 434 595
TOTAL situation nette :	6 411 919	6 560 118
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	6 411 919	6 560 118
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	293 747	551 244
Provisions pour charges	336 171	328 381
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	629 918	879 625
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 214	77 446
Emprunts et dettes financières divers	210 581	243 200
TOTAL dettes financières :	308 795	320 647
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 491	538 925
Dettes fiscales et sociales	1 413 242	1 423 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 403
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	1 952 734	1 966 698
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 284 681	1 292 289
DETTES	3 546 210	3 579 634
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	10 588 046	11 019 377



Compte de Résultat (Première Partie)

OKTAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 21/06/19
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 000 406	1 144 024	6 144 430	8 055 397
Chiffres d'affaires nets	5 000 406	1 144 024	6 144 430	8 055 397
Production stockée			38 691	(11 856)
Production immobilisée			103 601	82 397
Subventions d'exploitation			30 357	177 091
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			563 188	63 505
Autres produits			480 932	413 329
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 361 199	8 779 863
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			20 489	32 869
Variation de stock de marchandises				2 893
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 904 230	3 183 473
TOTAL charges externes :			2 924 720	3 219 236
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			116 562	155 879
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 340 122	2 544 106
Charges sociales			994 441	1 135 163
TOTAL charges de personnel :			3 334 563	3 679 269
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			115 792	183 380
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			301 537	153 599
TOTAL dotations d'exploitation :			417 329	336 979
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			5 607	59 746
CHARGES D'EXPLOITATION			6 798 781	7 451 109
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			562 419	1 328 754



Compte de Résultat (Seconde Partie)

OKTAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 21/06/19
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	562 419	1 328 754
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	295 918	253 644
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 369	1 853
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	201 402	96 144
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	499 688	351 641
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 851	13 013
Différences négatives de change	298 058	177 498
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	312 909	190 510
RÉSULTAT FINANCIER	186 780	161 130
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	749 198	1 489 885
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 798	76 152
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 734
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3 798	79 886
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10	5 287
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		35 883
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 185	
	1 195	41 169
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 603	38 717
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		94 007
TOTAL DES PRODUITS	7 864 686	9 211 390
TOTAL DES CHARGES	7 112 884	7 776 796
BÉNÉFICE OU PERTE	751 801	1 434 595



S.A.S OKTAL

2 Rue Boudeville
31100 TOULOUSE

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2018 présente un total de bilan avant répartition de 10 588 046 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 7 864 686 €, et dégage un bénéfice de 751 801 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 16 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2018 AU 31/12/2018	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi- catives	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1 1			 X X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des provisions	3			
5	Etat des échéances ces créances et des dettes	4			
6	Informations complémentaires sur : <i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i> <i>Réévaluation</i> <i>Frais d'établissement</i>	4			 X X
7	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
8	<i>Fonds commercial</i>	5			
9	<i>Intérêts immobilisés</i> <i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i> <i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i> <i>Avance aux dirigeants</i>				 X X X X
10	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	6			
11	<i>Composition du capital social</i>	7			
12	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i> <i>Parts bénéficiaires</i> <i>Obligations convertibles</i>	8			 X X
13	<i>Résultat exceptionnel</i>	9			
14	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	10			
15	<i>Tableau de variation des Capitaux propres</i>	11			
16	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	12			
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
17	Engagements financiers Dettes garanties par des sûretés réelles Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	13			 X X
18	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	14			
19	Rémunération des dirigeants				X
20	Effectif moyen	15			
21	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	16			
22	Liste des filiales et participations	17			
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du plan comptable général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations, concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2018 s'élève à 49K€.

Les dépenses de recherche et de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans la recherche et le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de recherche et de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour la recherche et le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actifs incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés à la recherche et au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins de la recherche et du développement.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 3 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds de commerce a été déprécié à 100% au cours de l'exercice 2017.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation. Les durées d'amortissement qui ont été déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

En 2018, OKTAL SAS détient 100% des titres d'OKTAL USA, société au capital de 1 000 \$ créée le 10 octobre 2018 dans le Delaware avec établissement à Détroit, Michigan, USA. Cette filiale n'a pas eu d'activité en 2018.

En 2018, OKTAL SAS détient 100% des titres de SYDAC AUS LTD, société au capital de 11 707 802 AUD.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Informations relatives au CICE

OKTAL SAS a constaté sur la période, un crédit d'impôt en diminution des charges de personnel, au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 50 837 €.

Utilisation du CICE

Conformément au I de l'article 244 quater C du CGI, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est utilisé en matière d'investissement.

Evaluation des Stocks

Les stocks de produits intermédiaires et finis ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu. Ils sont principalement composés de stocks de licences et de matériels destinés à être revendu dans le cadre des contrats clients.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	1 852 296 €	114 681 €	146 600 €	1 820 377 €
Immob. Corporelles	792 803 €	57 032 €	289 769 €	560 066 €
Immob. Financières	591 879 €	15 177 €	0 €	607 056 €
	3 236 978 €	186 890 €	436 370 €	2 987 499 €

AMORTISSEMENTS	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	1 597 363 €	59 164 €	146 600 €	1 509 927 €
Immob. Corporelles	685 650 €	58 851 €	289 769 €	454 732 €
Immob. Financières	0 €	0 €	0 €	0 €
	2 283 013 €	118 015 €	436 370 €	1 964 659 €

ANNEXE NOTE N° 3

ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Provisions pour pertes à terminaison	37 227 €	18 212 €	37 227 €	18 212 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	328 381 €	7 790 €		336 171 €
Provisions pour risques	514 018 €	275 571 €	514 054 €	275 535 €
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes clients	95 887 €			95 887 €
	975 512 €	301 573 €	551 281 €	725 804 €

(1) Le traitement des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière prend en considération les changements introduits par la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. La société a modifié les paramètres de calcul impactés par la réforme, se traduisant notamment par un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que de l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'allongement de la durée d'activité induite par cette réforme impacte le montant des indemnités de fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise et le nombre d'années sur lequel porte l'actualisation de l'engagement.

La provision pour indemnité de fin carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat conformément à la

recommandation de l'ANC 2013-R-02. La société a décidé de ne pas opter pour la méthode du corridor.

ANNEXE NOTE N° 4

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
• Prêts	139 367 €		139 367 €
• Autres	33 975 €		33 975 €
Créances de l'actif circulant			
• Créances clients et comptes rattachés	3 127 365 €	3 031 478 €	95 887 €
• Comptes Courants Groupe	6 079 504 €	6 079 504 €	
• Etat et autres collectivités publiques	121 714 €	121 714 €	
• Autres	5 082 €	5 082 €	
• Charges constatées d'avance	103 169 €	103 169 €	
TOTAL	9 610 175 €	9 340 946 €	269 229 €

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• A 1 an au maximum à l'origine				
• A plus d'1 an à l'origine	98 214 €	49 739 €	48 474 €	
Emprunts et dettes financières - Divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 491 €	539 491 €		
Dettes fiscales et sociales	1 413 242 €	1 413 242 €		
Comptes courants Groupe	210 581 €	111 891 €	98 690 €	
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 284 681 €	1 284 681 €		
TOTAL	3 546 210 €	3 399 046 €	147 164 €	

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	1 807 476 €
Impôts produits à recevoir	26 203 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 833 679 €
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	263 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 748 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	212 437 €
Charges/ CP	101 970 €
Charges salariales à payer	180 992 €
Charges sociales à payer	86 876 €
Impôts charges à payer	49 043 €
TOTAL CHARGES A PAYER	922 328 €

CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

	CREANCES	DETTES
OKTAL SE	12 204 €	0 €
AV SIMULATION	624 245 €	180 437 €
MSB DESIGN		242 €
SOGECCLAIR AEROSPACE SAS	35 114 €	25 756 €
SOGECCLAIR	5 231 963 €	249 329 €
TOTAL	5 903 525 €	455 764 €

ANNEXE NOTE N° 5**FONDS COMMERCIAL**

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORT.	DEPRECIATION	VALEUR NETTE AU BILAN
Droit au bail				
Eléments acquis du fonds de commerce				
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	45 735 €	0%	45 735 €	0 €
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation				
TOTAL	45 735 €	0%	45 735 €	0 €

ANNEXE NOTE N° 6**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	103 169 €	1 284 681 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	103 169 €	1 284 681 €

ANNEXE NOTE N° 7**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	48 000	20,83 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	48 000	20,83 €

ANNEXE NOTE N° 8**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECCLAIR	432 €	0 €
AV SIMULATION		1 488 €
OKTAL SE	0 €	295 918 €
TOTAL	432 €	297 406 €

ANNEXE NOTE N° 9**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

● Produits s/exercices antérieurs	3 798 €
● Pénalités sur marché	0 €
● Pénalités amendes	-10 €
● Amortissements exceptionnels	-1 185 €
TOTAL	2 603 €

ANNEXE NOTE N° 10**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

REPARTITION	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et ferroviaire	90%
Aéronautique	10%
Industrie	0%
2) Par marché	
● France	76%
● Etranger	24%

ANNEXE NOTE N° 11**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	31/12/2017	AFFECTATION DU RESULTAT	DISTRIBUTIONS DIVIDENDES	AUTRES	31/12/2018
CAPITAL SOCIAL	1 000 000 €				1 000 000 €
PRIME EMISSION	330 693 €				330 693 €
PRIME FUSION					0 €
RESERVE LEGALE	100 000 €				100 000 €
AUTRES RESERVES	300 000 €				300 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 434 595 €	-1 434 595 €	900 000 €		751 801 €
REPORT A NOUVEAU	3 394 829 €	535 595 €			3 929 424 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 560 117 €				6 411 918 €

ANNEXE NOTE N° 12**VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

La société a été intégrée fiscalement à la société Mère Sogclair SA à compter du 1er janvier 2014.

Pas d'impôt sur les sociétés sur l'exercice.

La société OKTAL participe à l'impôt société du groupe à concurrence de l'impôt qu'elle aurait dû acquitter si elle n'était pas membre de l'intégration fiscale. Pour le calcul de cet impôt il sera tenu compte de tous les déficits antérieurs de la filiale qu'ils soient nés avant comme pendant l'intégration. Il en est de même pour les contributions additionnelles et la contribution sur les dividendes distribués.

La société mère reverse à sa filiale les crédits d'impôts qui lui reviennent notamment le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt compétitivité emploi.

Des crédits d'impôt ont été comptabilisés pour l'exercice 2018 dans le compte courant d'intégration fiscale pour un montant total de 520 442 € dont le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 50 837 € et le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour un montant de 469 605 €.

ANNEXE NOTE N° 13**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Parent Company Guarantee (PCG)	92 478 €
Parent Company Guarantee (PCG)	168 518 €
Cautions sur marchés LCL	15 000 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés ● Redevances de credit-bail mobilier restant à payer ● Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Garanties de paiement reçues de la part de clients	0 €

ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire l'année suivante						
→ Organic						
● A déduire ultérieurement						
→ Pertes à terminaison	15 130 €		-10 031 €		5 099 €	
→ Provision client						
→ Provision pour retraite	109 460 €		-15 332 €		94 128 €	
	124 590 €		-25 363 €		99 227 €	

Taux d'IS : 33 1/3 % au 31/12/2017

Taux d'IS : 28 % au 31/12/2018

ANNEXE NOTE N° 15**EFFECTIF MOYEN**

Cadres	38
ETAM	8

TOTAL	46

ANNEXE NOTE N° 16**IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

SIRET : 33521826900025

Les états consolidés sont disponibles dans le document de référence sur le site internet
SOGECLAIR.com

ANNEXE NOTE N° 17

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
	1 - Filiales										
	OKTAL SE	754 000 €	56,06%	422 740 €	422 740 €			3 297 758 €	899 029 €	295 918 €	
	OKTAL USA	873 €	100,00%	873 €	873 €						
	SYDAC AUS LTD	7 218 127 €	100,00%	1 €	1 €			2 862 889 €	-3 288 477 €		
2 - Participations	A.V. SIMULATION	6 292 890 €	65,00%	10 100 €	10 100 €			11 367 172 €	311 856 €		
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

